

Société des Grands Projets

Grand Paris Express **Gestion des déblais Economie circulaire**

Thomas GAUDRON,
responsable terres excavées
& économie circulaire

Mardi de l'AFTES – 26 novembre 2024

Ce document est la propriété de la Société des grands projets. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

Partie 1

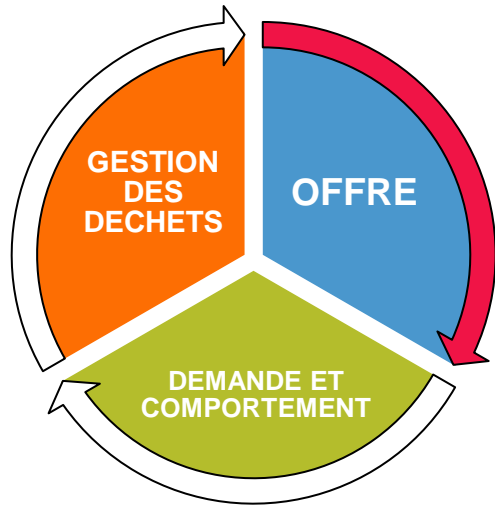
Economie circulaire

Mardi de l'AFTES – 26 novembre 2024



Schéma cadre économie circulaire (2024): orientations, démarche et actions engagées pour une mise en œuvre opérationnelle





—Extraction, exploitation et approvisionnement durables :

- Formulations d'éco-produits/éco-matériaux
- Appels à projets
- Recherche & développement

—Éco-conception (produit et procédés) :

- Mesurer, évaluer et suivre : solution Circulence
- Expérimentations de valorisation

—Écologie industrielle et territoriale :

- Initiative RELIEFS
- Partenariats avec d'autres acteurs publics

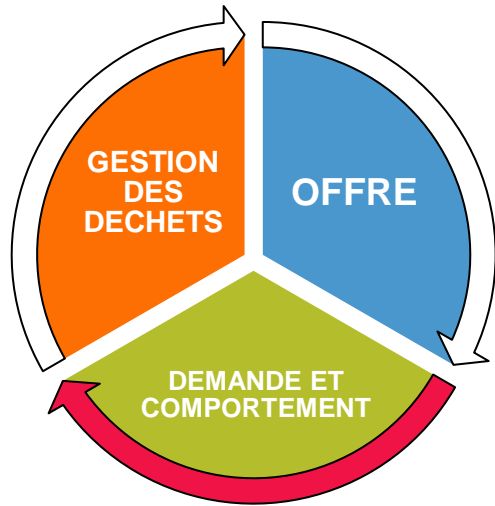
—Économie de la fonctionnalité :

- Outil de traçabilité numérique unique : TrEx



IMT Nord Europe
École Mines-Télécom
IMT-Université de Lille





—Consommation responsable :

- Sobriété des usages (eau / matière / énergie)
- Bilan carbone des chantiers
- Optimiser le transport des déblais (distance, réduction de la teneur en eau)
- Electrification des chantiers et carburants alternatifs
- Au moins 10% des heures pour l'insertion professionnelle
- Au moins 20% des marchés aux TPE/PME

—Allongement de la durée d'usage :

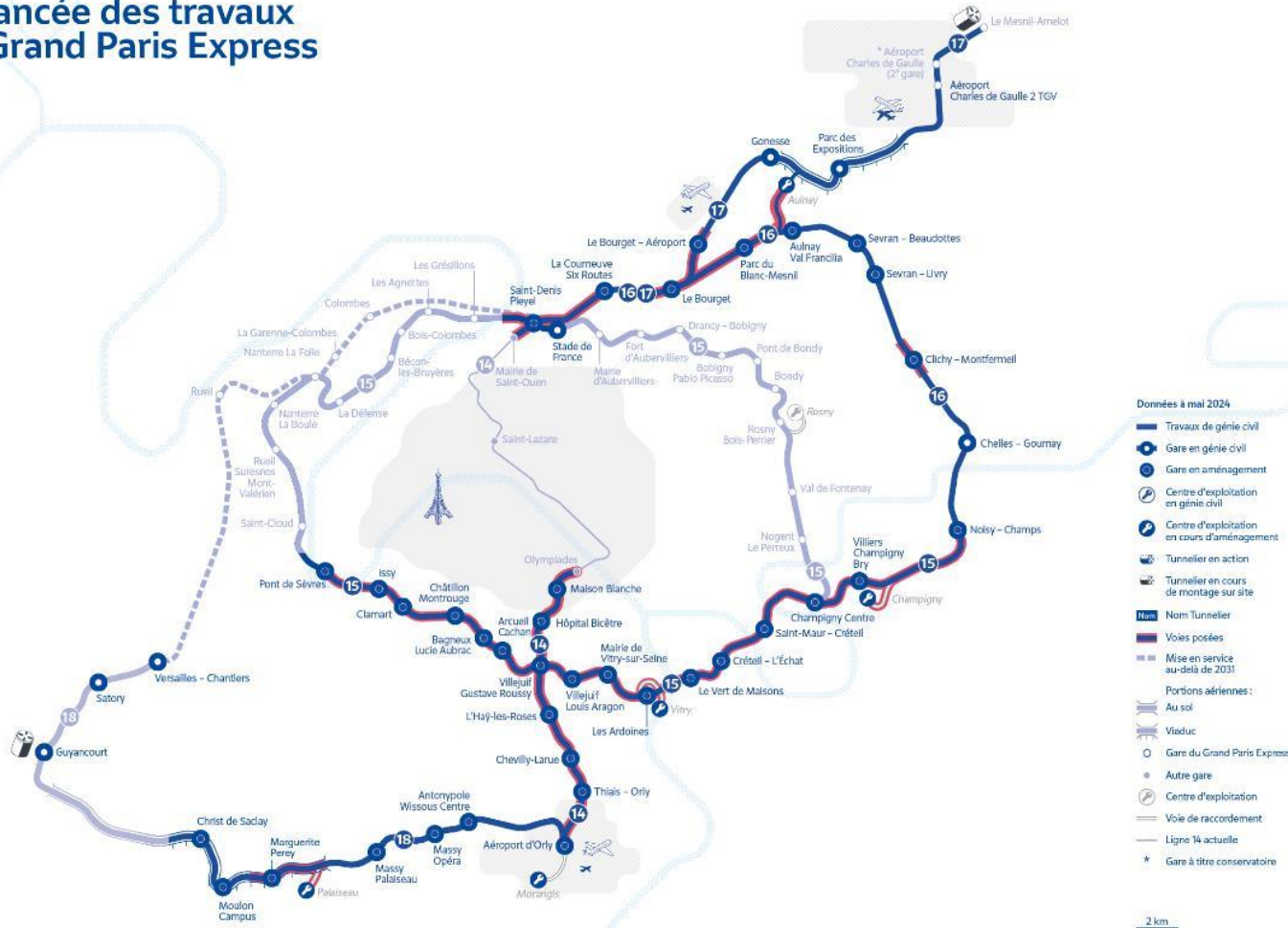
- Equilibre déblais / remblais
- Réemploi des déblais hors site avec partenaires
- Réemploi des équipements (dont tunneliers)
- Contribution GéoBapa
- Clausier type économie circulaire

Partie 2

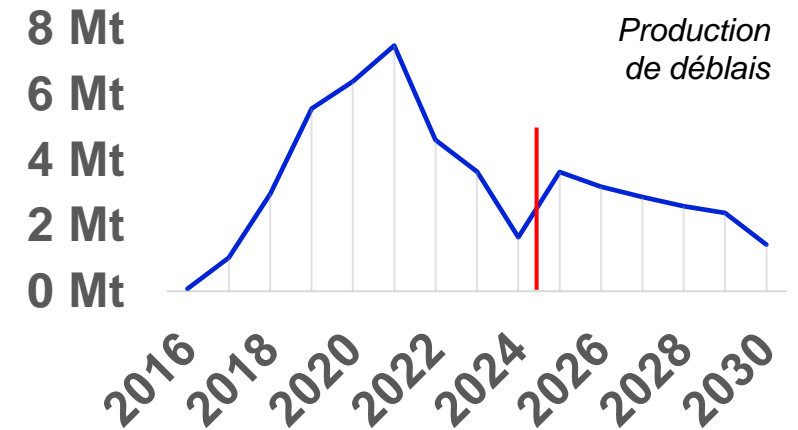
Gestion et valorisation des déblais du Grand Paris Express

Le Grand Paris Express et ses déblais

L'avancée des travaux du Grand Paris Express



- 200 km de lignes nouvelles de métro, à **90% souterraines**
- **49 Mt de terres excavées** (32 Mt déjà gérées)
- 98% de terres non polluées
- Des ambitions fortes depuis le début du projet :
 - Une **traçabilité** totale
 - L'emploi de modes de **transport massifié**
 - Un objectif de **valorisation: 70%**



Mardi de l'AFTES – 26 novembre 2024

Ce document est la propriété de la Société des grands projets. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

Typologies de déblais



**GARES &
OUVRAGES
ANNEXES**



**TUNNELS &
PAROIS
MOULEES**



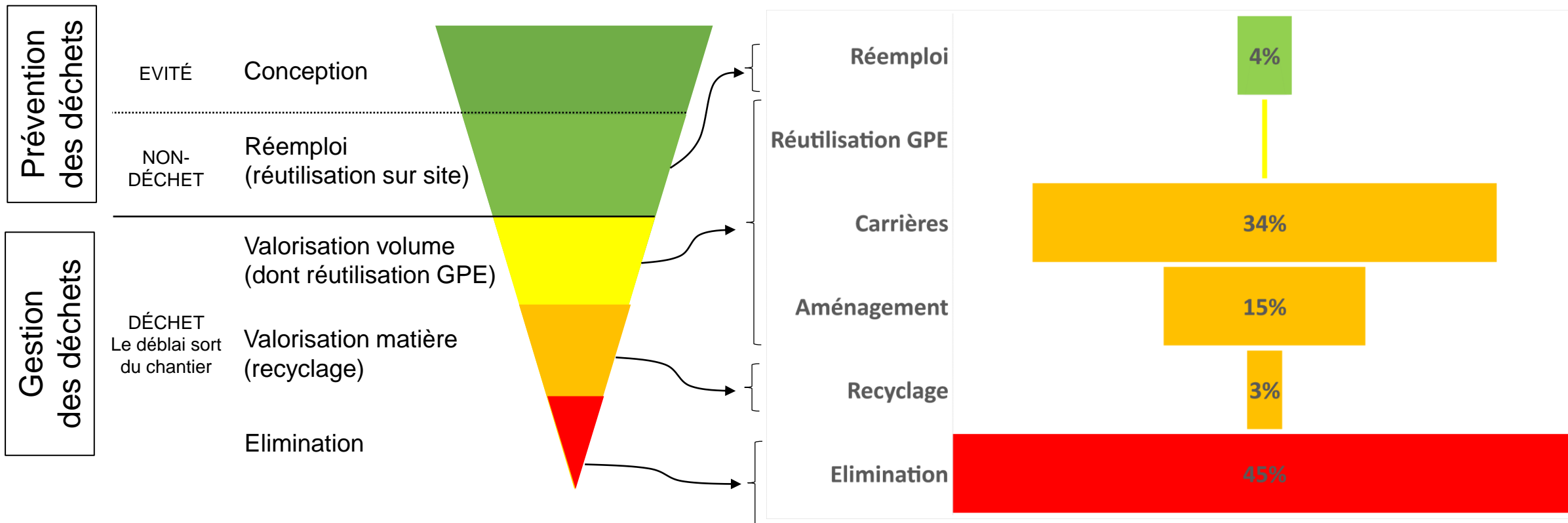
Les filières utilisées

Au 30 septembre 2024

32,9 Mt EXCAVES

13,2% TRANSPORT MASSIFIE
(77,6% gérés en Ile-de-France)

55,0% VALORISES



Mardi de l'AFTES – 26 novembre 2024

Ce document est la propriété de la Société des grands projets. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

Création du parc de la plaine du Sempin

Sécurisation d'anciennes cavités souterraines, reconversion de friche, création de parc urbain

- Partenaire: SAFER Ile-de-France
- Ancien site de dépôts sauvages, fermé au public pour cause de menace d'effondrement d'anciennes carrières souterraines
- 1 151 703 tonnes de marins de tunnelier de la ligne 16 utilisées pour combler les anciennes galeries souterraines et modeler le futur parc urbain
- Reconversion comme extension du parc paysager mitoyen



Sécurisation de carrières souterraines de Gagny

Sécurisation de site, reconversion de friche

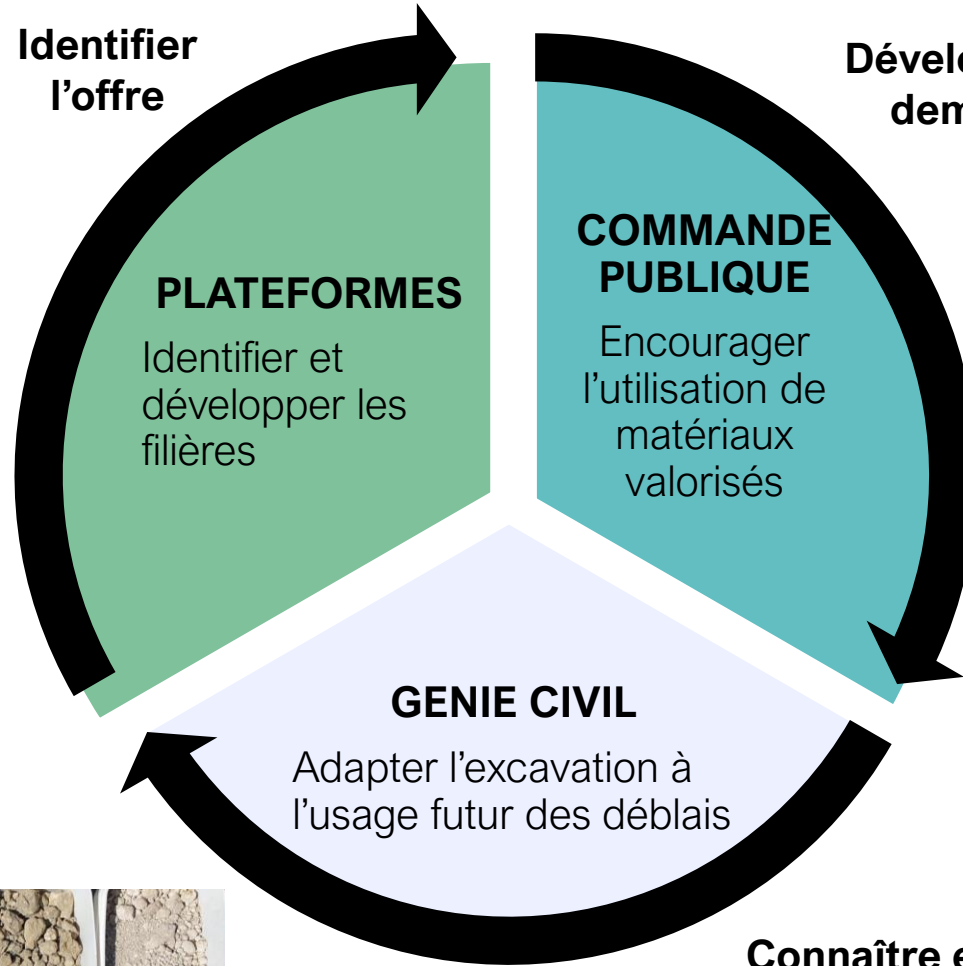
- Partenaire: Spie batignolles fondations
- Ancienne carrière souterraine abandonnée et menacée d'effondrement
- 28 666 tonnes de terres et marins de tunnelier de la ligne 16 utilisées pour combler les galeries depuis la surface
- Reconversion en parc paysager et réserve naturelle



Développer le recyclage



Catalogue des écomatériaux créés à partir des déblais du Grand Paris express



Mardi de l'AFTES – 26 novembre 2024

Ce document est la propriété de la Société des grands projets. Toute diffusion ou reproduction intégrale ou partielle est autorisée pour et dans la limite des besoins découlant des prestations ou missions du marché conclu avec le titulaire destinataire.

Questions ?